

ÉTATS FINANCIERS
de la
**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**
Pour l'exercice clos
LE 31 DÉCEMBRE 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé/Canadian Health Research Services Foundation au 31 décembre 2007 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
le 13 février 2008.

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LE 31 DÉCEMBRE 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 740 061 \$	1 930 349 \$
Apports à recevoir de co-commanditaires (note 6)	1 236 669	1 373 376
Débiteurs	406 336	479 745
Charges payées d'avance	<u>185 307</u>	<u>242 986</u>
	4 568 373	4 026 456
PLACEMENTS (note 3)	104 464 657	104 367 834
IMMOBILISATIONS (note 4)	621 833	829 999
ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE (note 5)	<u>132 384</u>	<u>139 282</u>
	<u>109 787 247 \$</u>	<u>109 363 571 \$</u>
<u>PASSIF ET APPORTS REPORTÉS</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	1 478 606 \$	2 581 464 \$
Produits reportés des co-commanditaires (note 6)	1 441 276	1 118 587
Produits reportés	101 667	111 133
Tranche des obligations découlant des contrats de location-acquisition échéant dans moins d'un an (note 7)	<u>28 554</u>	<u>35 960</u>
	3 050 103	3 847 144
OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		28 554
AVANTAGE INCITATIF REPORTÉ	<u>143 012</u>	<u>165 592</u>
	<u>3 193 115</u>	<u>4 041 290</u>
APPORTS REPORTÉS (note 8)		
Investi dans les immobilisations	593 277	765 485
Fonds général	81 699 262	77 220 293
Fonds de recherche en sciences infirmières	6 449 724	7 562 886
Fonds FORCES	<u>17 851 869</u>	<u>19 773 617</u>
	<u>106 594 132</u>	<u>105 322 281</u>
	<u>109 787 247 \$</u>	<u>109 363 571 \$</u>
Engagements (note 13)		

Au nom du Conseil:

.....
Sr Elizabeth Davis,
Présidente du conseil d'administration

.....
M. Robert Smith,
Président du comité de finance et vérification

.....
M. George Tilley,
Président intérimaire et Chef de la direction

.....
Mme Nancy Quattrocchi,
Vice-présidente des services corporatifs

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

	Fonds général	Fonds de recherche en sciences infirmières	Fonds FORCES	Total 2007	Total 2006
PRODUITS					
Revenus des co-commanditaires	2 079 390 \$	1 349 463 \$	\$	3 428 853 \$	3 349 012 \$
Autres revenus	276 266		126 667	402 933	578 609
Amortissement des apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours	8 368 577	2 299 271	3 186 036	13 853 884	14 175 973
Amortissement des apports reportés	<u>287 717</u>			<u>287 717</u>	<u>175 282</u>
	<u>11 011 950</u>	<u>3 648 734</u>	<u>3 312 703</u>	<u>17 973 387</u>	<u>18 278 876</u>
CHARGES					
Objectif stratégique 1,0 - Création de nouvelles connaissances	1 771 317	1 212 324		2 983 641	2 749 771
Objectif stratégique 2,0 - Développement des capacités	1 408 746	731 890		2 140 636	3 024 556
Objectif stratégique 3,0 - Diffusion	1 779 847			1 779 847	1 553 021
Objectif stratégique 4,0 - Utilisation des recherches	753 079		2 635 019	3 388 098	3 536 785
Soutien de programmes	1 333 672			1 333 672	1 488 011
Administration	<u>2 356 458</u>	<u>1 119</u>		<u>2 357 577</u>	<u>2 159 653</u>
	9 403 119	1 945 333	2 635 019	13 983 471	14 511 797
Amortissement des immobilisations	287 717			287 717	175 282
Frais de gestion des placements	207 740	15 824	49 782	273 346	282 060
Quote-part des coûts indirects	<u>(966 016)</u>	<u>338 114</u>	<u>627 902</u>		
Total des charges de la Fondation Charges liées aux programmes des	8 932 560	2 299 271	3 312 703	14 544 534	14 969 139
	<u>2 079 390</u>	<u>1 349 463</u>		<u>3 428 853</u>	<u>3 309 737</u>
	<u>11 011 950</u>	<u>3 648 734</u>	<u>3 312 703</u>	<u>17 973 387</u>	<u>18 278 876</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES APPORTS REPORTÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

	Investi dans les <u>immobili- sations</u>	Fonds <u>général</u>	Fonds de recherche en sciences infirmières	Fonds <u>FORCES</u>	Total <u>2007</u>	Total <u>2006</u>
Solde, au début de l'exercice	765 485 \$	77 220 293 \$	7 562 886 \$	19 773 617 \$	105 322 281 \$	109 779 356 \$
Investissements ajustés à la valeur marchande (note 1)	_____	<u>9 335 558</u>	<u>910 911</u>	<u>515 882</u>	<u>10 762 351</u>	_____
Solde, au début de l'exercice tel que redressé	765 485	86 555 851	8 473 797	20 289 499	116 084 632	109 779 356
Amortissement des immobilisations	(287 717)				(287 717)	(175 282)
Acquisitions d'immobilisations	81 276	(81 276)				
Perte découlant de la cession d'immobilisations	(1 727)	1 727				
Remboursements des obligations découlant des contrats de location- acquisition	35 960	(35 960)				
Transfer du projet "Concours public de subventions" aux Instituts de recherche en santé au Canada		15 627			15 627	
Amortissement des apports reportés		(8 368 577)	(2 299 271)	(3 186 036)	(13 853 884)	(14 175 973)
Revenu de placement (note 9)		6 183 059	471 088	883 774	7 537 921	10 020 920
Perte nette non-réalisée sur placements survenue au cours de l'exercice (note 9)	_____	<u>(2 571 189)</u>	<u>(195 890)</u>	<u>(135 368)</u>	<u>(2 902 447)</u>	<u>(126 740)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>593 277 \$</u>	<u>81 699 262 \$</u>	<u>6 449 724 \$</u>	<u>17 851 869 \$</u>	<u>106 594 132 \$</u>	<u>105 322 281 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
ENCAISSE PROVENANT (UTILISÉE) PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	\$	\$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations	287 717	175 282
Amortissement des apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours	(13 853 884)	(14 175 974)
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	(287 717)	(175 282)
Amortissement de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail	(22 580)	(22 581)
Perte découlant de la cession d'immobilisations	<u>1 727</u>	<u>20 324</u>
	<u>(13 874 737)</u>	<u>(14 178 231)</u>
Variations dans le niveau des:		
Apports à recevoir de co-commanditaires	136 707	(621 112)
Débiteurs	73 409	174 452
Charges payées d'avance	57 679	(116 903)
Actif du régime de retraite	6 898	(134 416)
Créditeurs et frais courus	(1 102 858)	(945 457)
Produits reportés des co-commanditaires	322 689	381 888
Produits reportés	<u>(9 466)</u>	<u>(2 751)</u>
	<u>(14 389 679)</u>	<u>(15 442 530)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(81 277)	(220 760)
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(35 960)	(34 557)
Retraits tirés des placements	15 086 819	14 819 824
Activités liées aux placements	<u>229 810</u>	<u>186 114</u>
	<u>15 199 392</u>	<u>14 750 621</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	809 713	(691 909)
ENCAISSE au début de l'exercice	<u>1 930 348</u>	<u>2 622 257</u>
ENCAISSE à la fin de l'exercice	<u>2 740 061</u> \$	<u>1 930 348</u> \$

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (la "Fondation") a été établie pour contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité des soins de santé au Canada en finançant la recherche sur les services de santé au Canada et en diffusant les connaissances ainsi obtenues. La Fondation est un organisme de charité enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exemptée de l'impôt sur le revenu. La Fondation a débuté ses activités au cours de l'exercice 1997 et elle est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes.

Dans le budget fédéral de 1996, le gouvernement autorisait Santé Canada à verser 55 000 000 \$ à la Fondation sur une période de cinq ans. En vertu de la même entente, le Conseil de recherches médicales ("CRM") a convenu de verser à la Fondation une subvention de 10 000 000 \$, et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada ("CRSH") a convenu de lui verser une subvention de 1 500 000 \$ au cours de cette même période de cinq ans. En 1999, le gouvernement fédéral a contribué 35 000 000 \$ à la Fondation afin de lui permettre de participer dans les Instituts de recherche en santé du Canada, ainsi qu'une somme additionnelle de 25 000 000 \$ afin d'appuyer la recherche en sciences infirmières sur une période de dix ans. En 2003, le gouvernement a fait un apport de 25 000 000 \$ à la Fondation aux fins de la mise en oeuvre du programme Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé ("FORCES") sur une période de treize ans.

L'objectif de la Fondation est d'utiliser son financement afin d'obtenir des contributions de tierces parties pour effectuer de la recherche, notamment des décideurs du système des soins de santé. À cette fin, un certain nombre de tiers co-commanditaires sont recrutés pour contribuer aux fonds de recherche des participants admissibles, tels qu'ils ont été identifiés par la Fondation. Ces contributions sont normalement réservées aux chercheurs d'une province particulière qui travaillent sur un thème particulier ou qui font des recherches sur un sujet bien défini. En 1999, la Fondation a accepté de gérer les fonds pour les tiers co-commanditaires s'ils le désiraient.

1. CHANGEMENT DE POLITIQUE COMPTABLE

Depuis le 1er janvier 2007, la Fondation a adopté les nouvelles recommandations transitoires du Manuel de l'Institut Canadien des comptables agréés (ICCA) - chapitres 3855 (Instruments financiers - comptabilisation et évaluation) et 3861 (Instruments financiers - information à fournir et présentation).

Les chapitres 3855 et 3861 discutent de la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir au sujet des instruments financiers et des dérivés non-financiers inclus dans les états financiers. Les provisions transitoires de ces chapitres exigent que la Fondation réévalue ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur marchande au début de l'exercice financier, si nécessaire. Toutes les modifications aux valeurs comptables telles que démontrées précédemment seront comptabilisées comme une modification au solde des apports reportés au début de l'exercice de mise en pratique initial. Les états financiers de l'exercice financier précédent ne sont pas corrigés.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les résultats suivants sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Fondation, qui étaient auparavant comptabilisés au coût (à l'exception des contrats de change à terme qui étaient déjà comptabilisés à leur juste valeur):

(i) Encaisse et contrats de change à terme

L'encaisse et les contrats de change à terme sont classifiés comme actifs financiers détenus à fins de négociations. Ils sont évalués à leurs justes valeurs et les changements dans leurs justes valeurs sont comptabilisés dans l'état de l'évolution des apports reportés. Ce changement n'a pas eu d'effet sur les états financiers au 31 décembre 2007.

(ii) Apports à recevoir de co-commanditaires et débiteurs

Les apports à recevoir de co-commanditaires et les débiteurs sont classifiés comme étant des prêts et créances. Les apports à recevoir de co-commanditaires sont évalués au coût après amortissement, qui est généralement le montant comptabilisé initialement moins la provision pour créances douteuses. Ce changement n'a pas eu d'effet sur les états financiers au 31 décembre 2007.

.. /2

1. **CHANGEMENT DE POLITIQUE COMPTABLE** - suite

(iii) Placements

Les instruments financiers dérivés de la Fondation sont classifiés comme actifs financiers détenus à fins de négociations et ils sont évalués à leurs justes valeurs tel que requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tous les autres placements ont été désignés comme étant détenus à fins de négociations par la direction de la Fondation et sont évalués à leurs justes valeurs. Ces placements ne satisfont pas à la définition des actifs financiers détenus à fins de négociations puisqu'ils ne sont pas détenus pour tirer un profit des fluctuations à court terme. Cependant, la direction a désigné ces placements comme actifs financiers détenus à fins de négociations parce que ceci a comme résultat l'évaluation des placements à leurs justes valeurs, tel que requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada, tandis que la complexité associée avec l'évaluation et la présentation d'information de la juste valeur est réduite.

Les justes valeurs des placements sont déterminées par rapport aux valeurs publiées par les marchés boursiers à la fin de l'exercice. Pour les placements dans des fonds collectifs, pour lesquels une valeur marchande n'est pas disponible, la juste valeur représente la quote-part de la Fondation de la juste valeur des actifs nets collectifs sous-jacents à la fin de l'exercice.

Ce changement eu comme effet une augmentation des placements et du solde d'ouverture des apports reportés de 10 762 351 \$ au 1er janvier 2007. Le changement pour la période courante fut une diminution des placements et des apports reportés de 5 374 748 \$ (tel qu'expliqué à la note 9).

(iv) Crédoiteurs et frais courus

Les crédoiteurs et frais courus sont classifiés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût net après amortissement, qui est généralement le montant comptabilisé initialement. Ce changement n'a pas eu d'effet sur les états financiers au 31 décembre 2007.

2. **PRICIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) *Comptabilité par fonds*

Les comptes de la Fondation sont tenus selon la comptabilité par fonds d'après la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif. Les ressources reçues et passées en charges sont classées, aux fins de la comptabilisation et de la présentation de l'information, dans des fonds cadrant avec les objectifs précisés par les donateurs.

(i) Fonds général

Le Fonds général présente les produits et les charges liés à la recherche, à la prestation des programmes et à l'administration.

(ii) Fonds de recherche en sciences infirmières

Le Fonds de recherche en sciences infirmières présente les produits et les charges directement liés à la recherche en sciences infirmières ou à la recherche entreprise par les infirmiers et infirmières. Les coûts indirects, qui regroupent les frais d'administration et l'amortissement des immobilisations, sont répartis au Fonds de recherche en sciences infirmières en fonction d'un pourcentage des coûts normalisés revenant directement au Fonds.

(iii) Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé

Le Fonds Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé ("FORCES") présente les produits et les charges directement liés au programme FORCES. Les coûts indirects, qui regroupent les frais d'administration et l'amortissement des immobilisations, sont répartis au Fonds FORCES en fonction d'un pourcentage des coûts normalisés revenant directement au Fonds.

2. **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES** - suite

b) *Constation des produits*

La Fondation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports sont constatés à titre de produits du fonds approprié durant l'exercice au cours lequel les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits à un taux semblable aux taux d'amortissement pour les immobilisations correspondantes.

La Fondation reçoit des contributions de tiers co-commanditaires pour financer des initiatives de recherche. Les produits des co-commanditaires sont reportés et amortis à titre de produits à mesure que les charges sont engagées.

Le revenu de placement gagné par le Fonds de recherche en sciences infirmières et le Fonds FORCES et qui doit être affecté aux activités de recherche, est comptabilisé à titre d'ajout au fonds respectif à l'état de l'évolution des apports reportés. Les autres revenus de placement sont comptabilisés à titre d'ajout au Fonds général.

c) *Placements*

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur marchande, tel que mentionné ci-dessus. La Fondation a une stratégie de placement pour le Fonds général et le Fonds de recherche en sciences infirmières qui cible la composition suivante pour le portefeuille: 35% en titres à revenu fixe, 35% en titres de participations et 30% en titres négociables au rendement absolu. La stratégie de placement pour le fonds FORCES dicte une composition de 100% en titres à revenu fixe.

L'achat et vente des placements sont comptabilisés à la date de règlement.

d) *Instruments financiers dérivés*

La Fondation détient certains instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers ne sont pas constatés dans les états financiers lors de leur création. La valeur comptable de ces instruments financiers dérivés, qui se compose de gains et pertes non réalisés, est incluse dans les placements inscrits à l'état de la situation financière. Les gains et pertes sont constatés au moment du règlement des instruments financiers dérivés.

e) *Immobilisations et amortissement*

Les immobilisations achetées sont inscrites au coût. Les réparations et les frais d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Fondation de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants:

Logiciels	3 ans
Ordinateurs	3 ans
Équipement de téléphone	4 ans
Mobilier	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - suite

f) Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-acquisition ou de contrats de location-exploitation. Les contrats de location-acquisition permettent le transfert substantiel des avantages et des risques de propriété au preneur. Les actifs acquis en vertu des contrats de location-acquisition sont amortis aux mêmes taux que ceux qui sont décrits à la note 2(e). Les obligations constatées au titre des contrats de location-acquisition sont réduites par la portion de capital des paiements de location. La portion des intérêts théoriques des paiements de location est passée en charges.

g) *Avantage incitatif reporté relatif à un bail*

La valeur reçue par la Fondation, soit une période sans loyer pour des locaux loués, est reportée et amortie sur la durée du bail.

h) *Régime de retraite des employés*

La Fondation offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés. Les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur sa rémunération. Le coût de ce régime est présentement financé par la Fondation et ses employés admissibles.

Le coût des prestations de retraite déterminées gagnées par les employés est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, et il est passé en charges au fur et à mesure que les services sont rendus. Ce coût est déterminé par calculs actuariels, compte tenu des hypothèses les plus probables de la Fondation quant au rendement prévu des placements du régime, à la progression des salaires, à la mortalité des participants, aux cessations d'emploi ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des employés. Les rajustements découlant des modifications apportées au régime, les gains et pertes actuariels et les modifications des hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe d'employés. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée le 1er janvier 2006, et la prochaine évaluation requise sera faite en date du 1er janvier 2009.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'actif du régime découlent de l'écart entre le rendement réel de l'actif du régime pour une période donnée et le rendement prévu de l'actif du régime pour la même période. Afin de calculer le rendement prévu de l'actif du régime, cet actif est évalué à sa juste valeur. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les obligations au titre des prestations découlent des écarts existant entre les résultats réels et les prévisions ainsi que des variations survenant dans les hypothèses actuarielles servant à déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du montant net des gains actuariels (pertes actuarielles) cumulé(e)s dépassant 10% des obligations au titre des prestations ou de la juste valeur de l'actif du régime, selon le montant le plus élevé des deux, est amorti en fonction de la durée moyenne des années de service restantes des participants actifs.

i) *Devises étrangères*

Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les actifs et passifs non-monétaires sont inscrits au taux de charge historique. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur au moment de l'opération. Les gains et pertes de change réalisés et non réalisés sont inclus dans les résultats.

j) *Utilisation d'estimations*

La présentation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif déclarés et sur les éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers de même que sur les produits et les charges déclarés au cours de la période. Il pourrait y avoir un écart entre les résultats réels et ces estimations. Ces estimations sont revues une fois l'an et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

.../5

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

3. PLACEMENTS

	2007		2006	
	Valeur marchande	Valeur aux livres	Valeur marchande	Valeur aux livres
Trésorerie et équivalents	753 977 \$	753 977 \$	3 719 052 \$	3 719 052 \$
Titres de participation	54 257 568	50 026 840	60 079 303	50 745 323
Titres à revenu fixe	46 980 811	46 311 671	51 458 571	50 030 199
Instruments financiers dérivés	<u>2 472 301</u>	<u>2 472 301</u>	<u>(126 740)</u>	<u>(126 740)</u>
	<u>104 464 657 \$</u>	<u>99 564 789 \$</u>	<u>115 130 186 \$</u>	<u>104 367 834 \$</u>

Les placements sont gérés à titre de fonds en gestion commune par des gestionnaires de placement professionnels sous la direction du Comité des placements relevant du Conseil d'administration. Les placements se composent de ce qui suit:

(a) Trésorerie et équivalents:

La trésorerie et équivalents sont composés d'encaisse et de titres de créance qui portent intérêt à des taux variés et dont l'échéance initiale est de moins de 90 jours.

(b) Titres de participation:

Cette catégorie regroupe des actions ordinaires et des actions privilégiées de sociétés cotées en bourse ou des fonds qui se concentrent sur des titres de participation. Ces instruments financiers sont assujettis aux fluctuations des marchés et des taux de change.

(c) Titres à revenu fixe:

Cette catégorie regroupe des obligations des gouvernements canadien et américain ainsi que des obligations commerciales ou des fonds qui se concentrent sur des titres à revenu fixe qui portent intérêts à des taux variés et dont les dates d'échéance varient également. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt effectifs qui varient entre 3,55% et 9,75% avec les dates d'échéance qui varient entre six mois et trente ans. La valeur de ces titres est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêts et des taux de change.

(d) Instruments financiers dérivés:

La Fondation a conclu un contrat à terme portant sur des actions afin d'obtenir une participation au marché des titres américains de même qu'un contrat de change à terme dans le cadre d'une stratégie de placement de la Fondation visant précisément à réduire ses risques en matière de fluctuations de la valeur des dollars américain et canadien.

Le contrat à terme oblige la Fondation à vendre des dollars américains et à acheter des dollars canadiens dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Le degré de risque de change lié à la devise américaine est déterminé par les placements de la Fondation dans des actions américaines. La politique de la Fondation est de conclure des contrats de change à terme pour couvrir de 45% à 55% des risques liés au dollar américain. La Fondation a l'intention de contrer toute perte liée à l'échéance du contrat à terme en vendant une partie de ses placements en dollars américains.

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent de ce qui suit:

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Logiciels informatiques	380 859 \$	198 011 \$	370 628 \$	183 508 \$
Équipement informatique et autre	513 081	430 289	445 114	319 888
Mobilier	296 317	261 766	295 629	182 291
Équipement loué en vertu de contrats de location-acquisition	171 975	149 045	171 975	114 644
Améliorations locatives	<u>477 176</u>	<u>178 464</u>	<u>477 176</u>	<u>130 192</u>
	<u>1 839 408</u>	<u>1 217 575 \$</u>	<u>1 760 522</u>	<u>930 523 \$</u>
 Amortissement cumulé	 <u>1 217 575</u>		 <u>930 523</u>	
	 <u>621 833 \$</u>		 <u>829 999 \$</u>	

Le coût global des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est élevé à 81 278 \$ (220 760 \$ en 2006).

Au cours de l'exercice la Fondation a changé ses estimations par rapport à la tendance d'utilisation estimée des avantages économiques futurs incarnés dans ses immobilisations amortissables. Cette modification d'estimation a été comptabilisée de façon prospective et a eu comme résultat une augmentation de l'amortissement par 73 460 \$ pour l'exercice courant.

5. ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE

Le rapprochement entre l'état de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées et le montant constaté dans les états financiers est le suivant:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Juste valeur de l'actif du régime	4 365 391 \$	4 782 202 \$
Obligations au titre de prestations constituées	<u>4 910 679</u>	<u>5 044 610</u>
État de capitalisation - déficit au régime	(545 288)	(262 408)
Solde des montants non amortis	<u>677 672</u>	<u>401 690</u>
Actif du régime de retraite	<u>132 384 \$</u>	<u>139 282 \$</u>

.. /7

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

5. ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE - suite

Les hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser le régime à prestations déterminées au 31 décembre sont les suivantes:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Obligations au titre des prestations constituées au 31 décembre:		
Taux d'escompte	5,18 %	5,10 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %
Coûts des prestations pour les exercices terminés le 31 décembre:		
Taux d'escompte	5,18 %	5,10 %
Taux de rendement à long terme prévu sur les actifs du régime	7,00 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %
Coûts des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice		
	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Charge nette au titre du régime	<u>352 543 \$</u>	<u>374 014 \$</u>

Le total des montants en espèces constatés comme payés ou à payer pour les avantages sociaux futurs, c'est-à-dire les cotisations de l'employeur au régime à prestations déterminées, s'est établi à 345 645 \$ (508 430 \$ en 2006). Les contributions des employés au régime à prestations déterminées s'élevaient à 375 360 \$ (2006 - 1 062 644 \$) et les prestations de retraite versées au cours de l'exercice s'élevaient à 1 207 169 \$ (2006 - 94 865 \$).

6. APPORTS REPORTÉS DES CO-COMMANDITAIRES

Pour certaines de ces initiatives, la Fondation reçoit des apports de co-commanditaires non-liés. La Fondation constate les produits de ces apports quand les fonds sont versés. La nature et les montants relatifs à ces apports affectés sont comme suit:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Apports affectés à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaires) au début de l'exercice - net	254 789 \$	15 565 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	(3 514 916)	(2 897 268)
Montants reconnus aux produits	<u>3 055 520</u>	<u>3 136 492</u>
Apports affectés à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaires), à la fin de l'exercice - net	<u>(204 607) \$</u>	<u>254 789 \$</u>
Démontré à l'état de la situation financière de la Fondation comme suit:		
	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Apports à recevoir de co-commanditaires		
Instituts de recherche en santé du Canada	1 236 669 \$	1 194 940 \$
Ministère de la santé et des soins de longue durée de l'Ontario	<u>178 436</u>	<u>178 436</u>
	<u>1 236 669</u>	<u>1 373 376</u>
Apports reportés de co-commanditaires		
Instituts de recherche en santé du Canada	544 841	261 070
Ministère de la santé et des soins de longue durée de l'Ontario	190 390	184 490
Autres	<u>706 045</u>	<u>673 027</u>
	<u>1 441 276</u>	<u>1 118 587</u>
Apports à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaire), à la fin de l'exercice - net	<u>(204 607) \$</u>	<u>254 789 \$</u>

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

7. OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Les versements exigibles en raison de ces obligations pour l'exercice clos le 31 décembre:

Paiements minimaux exigibles au titre de la location 2008	29 133 \$
Moins le montant représentant les intérêts à 4,00%	<u>579</u>
Valeur actuelle de l'obligation découlant des contrats de location-acquisition	<u>28 554 \$</u>

8. APPORT REPORTÉS

Tous les apports reportés de la Fondation sont assujettis à des restrictions d'origine externe conformément aux ententes de financement conclues. Le revenu de placement qui sera gagné sur les subventions reçues du gouvernement du Canada est également affecté. Par conséquent, les actifs nets de la Fondation sont reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses sont engagées. Ainsi, il n'y a jamais de solde d'actif net.

9. REVENU DE PLACEMENT

Le revenu de placement lié à l'actif de la Fondation est composé des éléments suivants:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Intérêts et dividendes	3 037 907 \$	3 158 931 \$
Gain à la vente de placements	5 145 495	5 909 692
Gains sur les instruments financiers dérivés	312 728	1 195 044
Gain sur le change des devises (perte)	(958 209)	(145 907)
Amortissement des primes d'émission d'obligations	<u> </u>	<u>(96 840)</u>
	<u>7 537 921 \$</u>	<u>10 020 920 \$</u>

La perte nette non-réalisée sur les placements au cours de l'exercice se compose de ce qui suit:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenus (pertes) de placements non-réalisés	(5 374 748) \$	\$
Gains (pertes) non-réalisés sur les instruments financiers dérivés	<u>2 472 301</u>	<u>(126 740)</u>
	<u>(2 902 447) \$</u>	<u>(126 740) \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur:

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des apports à recevoir de co-commanditaires, des créiteurs et frais courus et des obligations découlant des contrats de location-acquisition équivaut approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de ces instruments.

Les placements sont présentés à leur juste valeur marchande, tel que décrit dans les notes.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

11. **CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Les chiffres correspondants furent reclassés tel que nécessaire pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice en cours.

12. **PRISES DE POSITION RÉCENTES DE COMPTABILITÉ**

Le 1er décembre 2007, l'ICCA a publié deux nouveaux standards pour inclusion dans le Manuel de l'ICCA - les chapitres 3862 (Instruments financiers - informations à fournir) et 3863 (Instruments financiers - présentation). Le chapitre 3862 améliore les standards sur l'information à fournir déjà présentés dans le présent chapitre 3861 du Manuel, tandis que le chapitre 3863 reporte sans changements les obligations de présentation déjà démontrées dans le chapitre 3861. Ces nouvelles exigences doivent être intégrées dans les états financiers de la Fondation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces nouveaux chapitres sont fondés sur des principes fondamentaux - qu'une entité doit fournir suffisamment information dans ces états financiers pour permettre aux lecteurs d'évaluer l'importance des instruments financiers sur la situation financière et les résultats de l'entité.

Le chapitre 3862, attache une grande importance à la présentation d'information reliée aux risques et comment ils sont gérés. Le chapitre stipule la présentation d'informations supplémentaires au sujet des risques qui proviennent des instruments financiers y compris la provision d'informations quantitatives par rapport aux risques de crédit, risques de liquidité et risques de marché. La nouvelle information à fournir pourrait inclure une analyse de sensibilité pour chaque genre de risque de marché auquel la Fondation pourrait être exposée à la fin de l'exercice (risque de taux de change, risque de taux d'intérêts et risque de fluctuations des prix) et une démonstration des effets sur les résultats de l'exercice quand il y a des changements dans les variables pertinentes de risque. Les hypothèses utilisées dans la création des analyses de sensibilité devraient être présentées. Par ailleurs, tous les changements d'hypothèses ou de méthodologie par rapport à l'exercice précédent doivent aussi être expliqués.

La Fondation étudie présentement l'impact de ces nouveaux standards sur ses états financiers.

13. **ENGAGEMENTS**

(a) Activités de fonctionnement:

La Fondation est tenue de faire les paiements suivants en vertu de contrats de location-exploitation pour ses locaux:

2008	163 723 \$
2009	175 648
2010	175 648
2011	175 648
2012 et par la suite	<u>375 845</u>
	<u>1 066 512 \$</u>

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation a signé un nouvel engagement pour un bail pour ses locaux. Il est commun dans ce type de transaction que la Fondation, étant locataire, indemnise le bailleur pour les risques et obligations qui pourraient découler de l'utilisation des locaux. Les passifs éventuels pouvant découler de ces indemnisations ne peuvent pas être raisonnablement estimés. La Fondation possède de l'assurance responsabilité civile afin de minimiser les risques financiers rattachés à ces indemnisations.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

13. ENGAGEMENTS - suite

(b) Subventions:

La Fondation remet des fonds aux chercheurs dans les domaines des services de la santé et des soins infirmiers. Les engagements de la Fondation relativement à ces subventions au 31 décembre 2007 sont les suivant:

	Prix en <u>Lettres</u>	FORCES Centres régionaux de <u>mentorat</u>	Courtiers <u>du savoir</u>	Partenariat en soins <u>infirmiers</u>	Centres régionaux de <u>formation</u>	<u>Chaires</u>	Concours public de <u>subvention</u>	Bourses post- <u>doctorales</u>	Partenariats pour améliorations au système <u>de santé</u>	Prix <u>REISS</u>	<u>Total</u>
2008	155 179 \$	351 000 \$	103 089 \$	535 000 \$	973 893 \$	1 290 230 \$	15 000 \$	351 225 \$	117 616 \$	1 634 955 \$	5 527 187 \$
2009	-	215 388	-	-	778 643	1 183 197	-	367 085	198 462	1 586 783	4 329 558
2010	-	265 000	-	-	778 643	744 841	-	305 000	206 585	1 593 879	3 893 948
2011	-	265 000	-	-	536 217	154 219	-	100 000	135 335	1 824 242	3 015 013
2012	-	265 000	-	-	58 375	-	-	-	33 334	2 000 000	2 356 709
	<u>155 179 \$</u>	<u>1 361 388 \$</u>	<u>103 089 \$</u>	<u>535 000 \$</u>	<u>3 125 771 \$</u>	<u>3 372 487 \$</u>	<u>15 000 \$</u>	<u>1 123 310 \$</u>	<u>691 332 \$</u>	<u>8 639 859 \$</u>	<u>19 122 415 \$</u>

D'autres commanditaires ont également conclu des engagements relativement aux programmes ci-dessus, toutefois ces engagements ne sont pas inclus dans ces états financiers.